VOTRE MUTUELLE SANTÉ
DEPUIS 1956

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Luxembourg, le 13 décembre 2019

Une fin d'année en beauté pour la CMCM … 30% de nouveaux membres en plus par rapport à la même période en 2018. Présentation de la roadmap « digitalisation » et des nouvelles prestations pour 2020 avec une nouvelle assurance annulation voyage, encore meilleure et en partenariat avec les assurances La Bâloise.

Depuis le 1er janvier 2019, la CMCM a accueilli plus de 5.000 nouveaux affiliés, ce qui élève le nombre final à **135.000 familles, soit plus de 270.000 membres** couverts.

Parmi les affiliés,18% ont contracté le package de base (Régime Commun), 31% ont choisi d'ajouter l'option PrestaPlus, 11% l'option Denta & OptiPlus et 40% ont contracté l'ensemble des packages de la CMCM.
Aujourd'hui, la CMCM compte plus de 2.500 prestations.
En 2019, le montant des **remboursements** s'est élevé à plus de 4 millions d'euros par mois, soit plus de **50 millions sur un an** : 49% de ces remboursements concernaient des prestations du Régime Commun, 32% étaient en lien avec l'option Denta & OptiPlus et 19% avec PrestaPlus.

En 2020, la CMCM a décidé d'améliorer certaines prestations existantes et d'agrandir son catalogue avec de **nouvelles prestations**, le tout pour un coût estimatif de plus de **2 millions d'euros par an.**

Les membres de la CMCM pourront ainsi bénéficier des améliorations suivantes :

- Augmentation des montants remboursés pour la **chiropraxie** et l'**ostéopathie**, passant de 10€ à 50€/an (Régime Commun) et de 15€ à 25€/an (PrestaPlus), soit un montant total de 75€/an. Coûts estimés pour ces 2 prestations : 600.000€

- La **période de carence** pour l'option **Denta & OptiPlus** est réduite à 3 mois, au lieu de 9.

- Le montant remboursé des **semelles orthopédiques pour les < 16 ans** a doublé et passe donc de 25€ à 50 € par membre et par an. Il n'est par ailleurs plus nécessaire d'attendre 3 ans avant de pouvoir bénéficier d'un nouveau remboursement (PrestaPlus). Coûts estimés : 50.000€

- Au niveau des soins dentaires (Denta & OptiPlus), les montants remboursés ont aussi augmenté :

    - Plus de 185% pour les frais remboursés en **orthodontie** pour les **> 17ans**, passant de 350€ à 1.000€.
    - Plus de 200% pour **l'obturation en composite** qui passe de 8€ à 25€/dent avec un forfait maximal de 125€/an (au lieu de 40€).
    - Plus de 150% pour le traitement de **pulpectomie** qui passe à 50€/an (au lieu de 20€).

Coûts estimés pour ces nouvelles prestations : 650.000€

La prévention est essentielle pour la CMCM, c'est pourquoi elle soutient le **DBC du Domaine Thermal Mondorf**, un programme de rééducation active pour les douleurs chroniques du dos, de la nuque ou de l'épaule, qui agit sur l'ensemble du corps, afin de supprimer la douleur et faciliter les gestes du quotidien.
La CMCM prend en charge un montant maximal de 200€ du découvert restant à charge de l'affilié, en cas d'achèvement des 24 séances prévues dans le programme de base DBC (PrestaPlus). Coûts estimés : 300.000€.

Dans le cadre de son **partenariat** avec la **Bâloise Assurance**, la CMCM lance sa nouvelle **assurance annulation voyage,** encore plus attractive avec un montant couvert de 1.500€ par voyage et par membre et sans limitation dans l'année. De plus, la parenté jusqu'au 2e degré est également concernée.
Ce service est inclus gratuitement dans le package de base, tout comme les autres services liés à l'assistance en cas d'accident ou de maladie soudaine à l'étranger :

- Les frais de transport en ambulance ou sauvetage en hélicoptère inclus et illimités, même sur le domaine skiable ou en pleine jungle.
- Les frais d'hospitalisation couverts jusqu'à 100.000€/membre/incident.

VOTRE MUTUELLE SANTÉ
DEPUIS 1956

- Le rapatriement illimité par les moyens les plus appropriés et la prise en charge des coûts.

- Consultation d'urgence chez un médecin ou dentiste à hauteur de 1.250€/membre/an.

Dans le cadre de sa **digitalisation**, la CMCM avait lancé, en novembre 2018, son appli mobile qui a depuis été téléchargée plus de 20.000 fois et qui a permis de traiter plus de 25.000 demandes de remboursement. Depuis 2019, les membres peuvent également l'utiliser pour envoyer les certificats d'études, d'impôts ainsi que des devis.

D'Autres projets dans le cadre de la digitalisation et du déménagement dans leur **nouveau bâtiment** en 2021 sont prévus, comme la migration vers un Data Center externe basé au Luxembourg, l'archivage électronique, un CRM pour une meilleure gestion des membres ou encore le lancement du portail client MyCMCM.

Toujours en bonne santé financière, la CMCM poursuit son action dans l'intérêt de ses membres.

Au sujet de la CMCM :
Crée en 1956, la CMCM compte aujourd'hui plus de 270.000 membres et couvre les frais en cas d'hospitalisation, d'intervention chirurgicale et de médecine au Luxembourg et à l'étranger, les rapatriements depuis l'étranger ainsi que des frais liés à la médecine préventive, la médecine dentaire et les soins des yeux.

Contact presse : bob.seyler@cmcm.lu